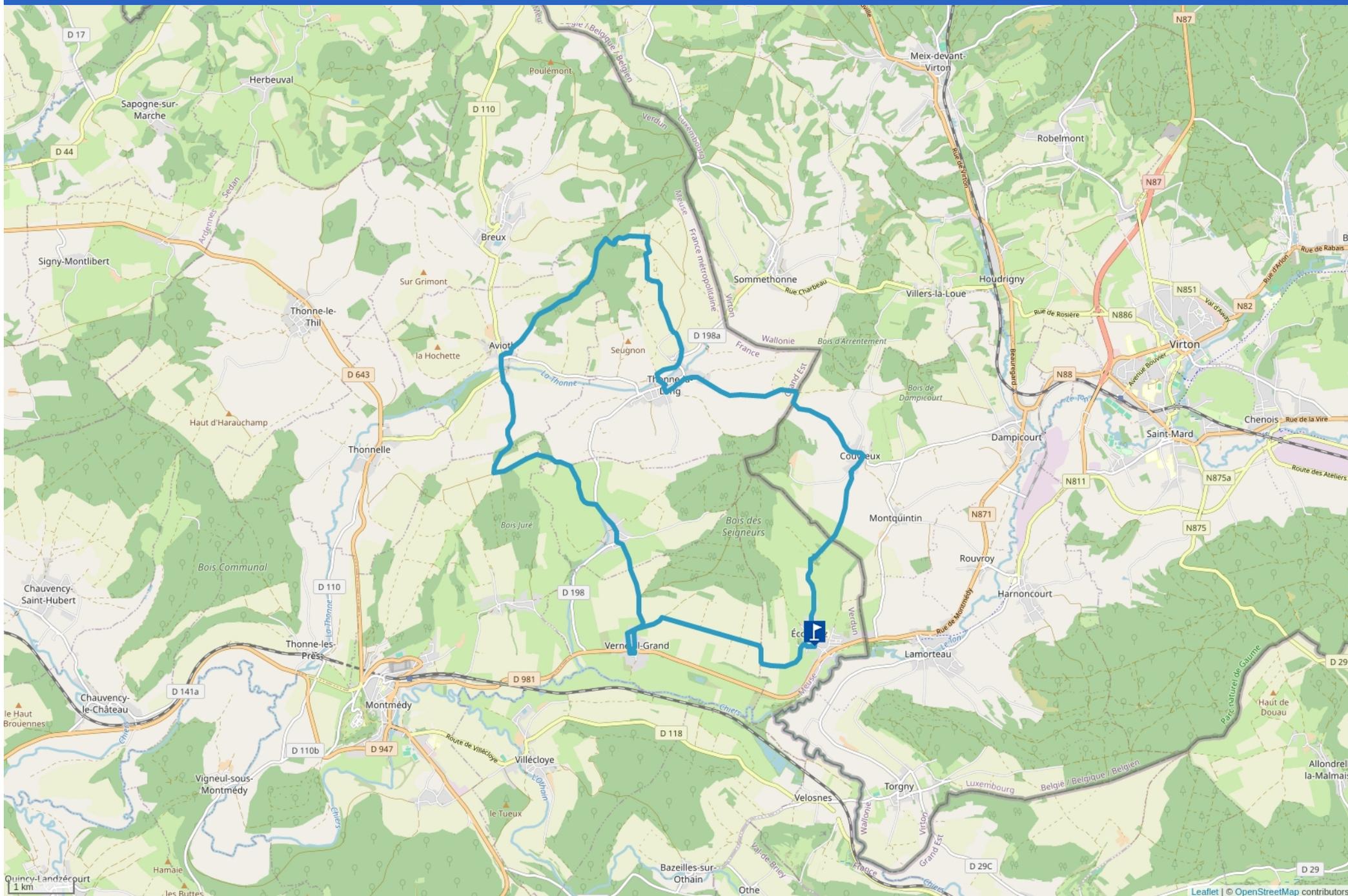


BALADE FRANCO-BELGE



Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



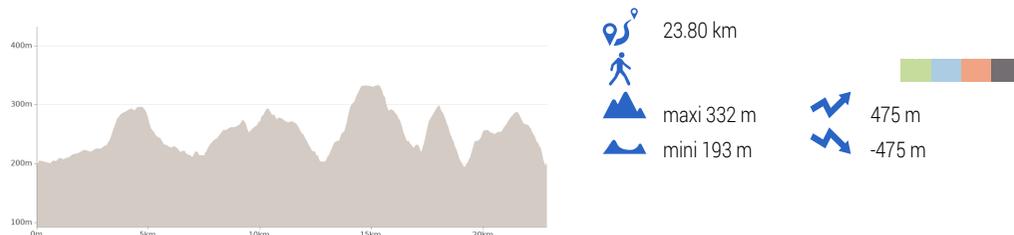
Mise à jour le 04/12/24 par Office de Tourisme du Pays de Montmédy et généré par www.cirkwi.com

Balade franco-belge

Proposé par :

Office de Tourisme du Pays de Montmédy

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" www.cirkwi.com/circuit/823255



PR 119 « Balade Franco-Belge »

1 - Dos au parking de l'église, prendre à gauche la rue de l'Eglise. Au calvaire, poursuivre à droite dans la rue du Moulin pendant 1,7 km et arriver à la frontière Franco-Belge. Après 1 km, arriver à Couvreur (Belgique). Au calvaire, prendre à droite rue du Dix-Mai et passer devant une ferme. Après 300 m, monter à gauche rue du Fauchois, longer l'église et poursuivre à gauche en direction du Panier du Mervaux. Monter à droite rue des Pignons et continuer sur le chemin goudronné pendant 1,2 km. Au T, prendre à droite sur 150 m puis à gauche et entrer en France.

2 - Continuer en direction de Thonne-la-Long par le chemin de Couvreur [> point de vue sur la plaine et Thonne-la-Long]. Après 1,5 km, entrer dans Thonne-la-Long. Aller à gauche dans la Petite Rue puis après 350 m à droite dans la ruelle des Gendarmes. Longer l'église et arriver rue Grande.

3 - Prendre en face, longer le parc, passer devant le lavoir, suivre le ruisseau. Après la passerelle, poursuivre tout droit sur 130 m puis prendre à droite (bien suivre le balisage). Au T, prendre à gauche puis à la fourche, encore à gauche chemin de Gérouville. Après 360 m, à la sortie du village, se diriger à gauche puis tout de suite à droite. Poursuivre sur 1,7 km jusqu'au fond d'un vallon (bien suivre le balisage) et s'engager à gauche sur un chemin enherbé entre deux bandes cultivées. Entrer dans le bois par un sentier étroit, le suivre en virant à droite et après 450 m, arriver sur un chemin forestier.

4 - Prendre à gauche sur 2 km, passer devant le cimetière et arriver à Avioth. Prendre à droite puis encore à droite rue de l'Abbé Delhotel. [> Basilique Notre-Dame et la Recevresse]. Descendre dans la rue de l'Abbé Jacquemin en-dessous du restaurant La Grange, prendre à gauche et continuer sur la D 110 en direction de Montmédy. Franchir la Thonne. Au calvaire, quitter la route pour grimper dans la rue Saint-Martin. Après 1,7 km, arriver à une croix, poursuivre à gauche sur 2 km [> blockhaus] et après une longue descente, atteindre la D 198.

5 - Descendre à Verneuil-Petit, poursuivre dans la Grande Rue, passer devant la mairie puis le lavoir. Franchir le ruisseau de la Nae et après 30 m, quitter la D 198 pour monter à gauche dans le chemin herbeux. Aussitôt après le virage à droite, grimper à gauche pendant 800 m. Au T, prendre à droite [> Croix des Mascarades] et descendre jusqu'à Verneuil-Grand. Passer devant le lavoir, continuer dans la rue du Clamard, passer devant la mairie et arriver à la D 981. Descendre en face dans la rue du Berlu par le passage protégé. [> lavoir]. Prendre à gauche, longer l'église, tourner à gauche pour déboucher sur la D 981. L'emprunter à gauche, traverser sur le passage protégé et prendre en face la rue Rousselle. Après 50 m, aller à droite et tout de suite à gauche pour monter jusqu'au lavoir. Continuer à droite sur 80 m.

6 - À la fourche, monter tout droit pendant 400 m puis bifurquer à droite. Après 1,5 km, descendre à droite puis à gauche. [> Point de vue sur Écouviez]. Poursuivre dans la Grande Rue. Après l'église, tourner à gauche et rejoindre le point de départ.

